

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre du Saint-Père à Mgr l'archevêque. — IV Correspondance romaine. — V Le barreau de Paris à *Sainte-Chapelle*. — VI Les martyrs des Carmes.

AU PRONE

Le dimanche, 16 juillet

On annonce :

La neuvaine à sainte Anne, dimanche, le 16, pour finir la veille de la fête, ou vendredi, le 21 pour finir la veille de la solennité. (1).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 16 juillet

Messes basses

Ou du V dim. après la Pentecôte, **semi-double**; mém. de Notre-Dame du Carmel; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim..

Ou (excepté celle du curé) du Sacré-Coeur de Jésus, **double de 1e cl.**; mém. de Notre-Dame du Carmel et du V dim.; préf. de la Croix; dernier Ev. du dim.

Messe chantée

(Même celle du curé) du Sacré-Coeur de Jésus, **double de 1e cl.**; mém. du V dim. et de Notre-Dame du Carmel; préf. de la Croix; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres chantées, mém. de saint Alexis et du dim.

Dans quelques églises, la messe chantée doit être celle du titulaire (celle du Sacré-Coeur est alors reniée au 23).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 23 juillet

Dans les églises qui ont célébré le 16, la solennité du titulaire, on fait en ce jour, la solennité du Sacré-Coeur de Jésus; ailleurs, on

(1) L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence pour cette neuvaine, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.